



## Il faut sauver le service public!

L'heure est grave.

Notre CSE se réunit alors que des enjeux d'une importance extrême se jouent actuellement dans le pays.

L'extrême droite est aujourd'hui aux portes du pouvoir, avec son cortège de menaces sur les principes républicains, les libertés fondamentales, individuelles et collectives, les mécanismes de la solidarité nationale, les droits des travailleurs, en particulier le droit de grève, le régime de l'intermittence, la création culturelle, les services publics.

L'audiovisuel public est en 1<sup>ère</sup> ligne. Alors que nous nous battions jusqu'ici contre un projet de fusion susceptible d'affaiblir et de fragiliser le service public audiovisuel, le Rassemblement national, lui, veut tout simplement le supprimer.

Nous sommes au bord du précipice, nous ne savons pas de quoi sera fait l'avenir, si et comment, nous pourrons continuer à exister au-delà du 31 décembre prochain, puisque notre financement n'est pas pérennisé.

Autant dire que bon nombre de discussions que nous aurons dans cette instance paraissent flotter dans une forme de limbe. Est-il encore pertinent de travailler à des rapprochements entre France 3 et France Bleu ? Est-il opportun de vouloir travailler au respect d'une trajectoire budgétaire alors que s'amenuisent les chances d'avoir, dans les mois qui viennent, un financement sanctuarisé pour l'audiovisuel public ?

En fait, 3 chemins s'ouvrent devant nous et ce sont les Français, par leur vote, qui vont le décider :

- Le 1<sup>er</sup>, c'est celui que voulait nous faire prendre Rachida Dati, dans la droite ligne de ce que nous subissons depuis près de 15 ans : fusion, mutualisations, synergies, suppressions de postes, économies et dégradation des conditions de travail ; nous connaissons bien le sujet.
- Le second, c'est le cauchemar des pays non-démocratiques : des médias soumis aux pouvoirs de l'argent et aux intérêts privés, une information dépendante et sous influence, la manipulation politique, la fin de la création et de la liberté d'expression.
- La 3<sup>ème</sup> voie, c'est celle que propose le Nouveau Front populaire. Elle réaffirme l'importance des services publics comme facteurs de cohésion sociale, de réduction des fractures territoriales et sociales. Elle rappelle la nécessité d'un audiovisuel public fort et indépendant.

Qu'on ne se trompe pas, à l'heure qu'il est, seule cette dernière voie peut assurer un véritable avenir à l'audiovisuel public.

Paris, le 19 juin 2024